

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 1 (1913)  
**Heft:** 2

**Artikel:** La seigneurie d'Arconciel-Illens  
**Autor:** Diesbach, Max de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-818023>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE FRIBOURG

*Secrétaire : F. DUCREST*

I<sup>re</sup> Année

N<sup>o</sup> 2

Mars-avril 1913



## LA SEIGNEURIE D'ARCONCIEL-ILLENS

par MAX DE DIESBACH

Fig. 1

La seigneurie d'Arconciel-Illens, bien que divisée par des rochers abrupts et par le cours d'eau de la Sarine, a toujours formé un tout indivisible, elle a appartenu aux mêmes propriétaires. Son territoire était peu étendu ; il comprenait, sur la rive droite, le château, la ville et le village d'Arconciel, puis le village de Treyvaux ; sur la rive gauche, les châteaux d'Illens avec les Granges et les villages d'Ecuvillens, Magnedens et Corpataux. Ces localités étaient sans doute reliées par un bac ou par un pont de bois jeté sur la rivière. Mais l'exiguité de la

terre était compensée par la possession de deux châteaux fortifiés autant par leur position naturelle sur le bord du précipice que par la main de l'homme, puis il y avait de belles forêts peuplées d'un gibier abondant qui procurait au seigneur agréable passe-temps et table copieusement fournie.

Ces lieux furent habités dès les temps préhistoriques ; les trouvailles d'armes celtiques découvertes à Illens, et de nombreuses monnaies romaines ramassées dans le lit de la Sarine, au dessous d'Arconciel, sont une preuve de l'antiquité du séjour de l'homme dans ces contrées. Ils sont mentionnés pour la première fois dans un acte de 1082 par lequel l'empereur Henri IV concède au comte Ulric le château et le village d'Arconciel, situés dans le pays d'Uechtland. *Castrum Arcunciacum cum ipsa villa, posita in pago qui dicitur Othlanden.* Ce document peu clair a donné lieu à de nombreux commentaires, on ne sait trop à quelle famille rattacher ce comte et l'on n'est pas même sûr de son nom ; certains historiens l'appellent Conon ; il est probable qu'il appartenait à la famille d'Oltigen.

Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, Arconciel et Illens paraissent avoir été la propriété de la maison de Glâne ; à l'extinction de cette antique lignée, Emma de Glâne apporta ces terres à son mari, le comte Rodolphe de Neuchâtel<sup>1</sup> ; Ulric II, son fils, qui vivait en 1162 et 1191, et Ulric III, son petit-fils furent ses successeurs.

Après la mort de ce dernier, survenue en 1225, son fils Ulric d'Arberg lui succéda.

Jusqu'ici, le seigneur d'Arconciel était libre dans sa terre ; il ne dépendait que de l'empire, mais il dut plier devant un plus puissant que lui et reconnaître, de même que tous les dynastes de la contrée, la suzeraineté de Pierre II de Savoie, surnommé le Petit-Charlemagne. En 1251, Ulric jura fidélité à Pierre II. En même temps, six chevaliers et quarante-cinq hommes de la Seigneurie reconnaissent Pierre comme leur seigneur et s'engagent à défendre, pour son compte, les châteaux d'Arconciel et d'Illens.

<sup>1</sup> La possession d'Arconciel-Illens par les de Glâne est contestée par M. Stajessi, il croit que ces seigneuries passèrent directement de la famille d'Oltigen à celle de Neuchâtel.

Voulant parer à cet amoindrissement, Ulric d'Arberg résolut de donner un nouvel essor à sa seigneurie en la gratifiant d'une « Handfeste » soit de franchises calquées sur celles de Fribourg. Par ces priviléges, octroyés le 1<sup>er</sup> juin 1271, il espérait que sa ville d'Arconciel prendrait une grande importance, qu'elle dépasserait peut-être Fribourg qui, créée depuis un siècle à peine, se développait et croissait rapidement ; il est possible que le seigneur d'Arberg fut soutenu dans ses projets ambitieux par la Savoie qui ne voyait pas de bon œil la prospérité de la cité fondée par les Zähringen. Quoi qu'il en soit, Ulric voulut établir sa ville sur un grand pied en prévoyant, dans sa charte, la nomination d'un nombreux magistrat, d'un clergé, d'un maître d'école, la construction d'édifices et d'arcades, l'établissement de foires et de marchés. Mais ce beau projet resta en partie lettre morte : l'avoyer prévu devint un simple châtelain, le curé, un chapelain qui desservait la chapelle dédiée à saint Nicolas ; quelques maisons furent construites par les Treyvaux, par les de Pont et par d'autres nobles et habitants du voisinage, en vue de mettre leur avoir à l'abri d'un coup de main de l'ennemi. Il y eut un perceleur chargé de faire rentrer les redevances féodales et un portier qui, en temps de paix, formait à lui seul toute la garnison. Suivant un acte de 1253, le portier du château devait entretenir un coq et un petit chien. C'était un moyen économique de se procurer une garnison : le coq devait sonner la diane, le matin, et le chien battre la générale, par ses aboiements, en cas de danger<sup>1</sup>.

Arconciel ne put pas lutter contre Fribourg ; cette dernière ville était placée dans une situation bien plus favorable au point de vue stratégique et géographique, son territoire et sa sphère d'action étaient plus étendus, ses seigneurs plus puissants. Les Fribourgeois étaient défavorables à la naissance des petites villes qui tendaient à s'établir dans leur voisinage ; leur politique réussit à maintenir au rang de villages Pont et Corbières qui avaient eu la velléité de devenir des bourgs fortifiés.

En 1292, Guillaume d'Arberg vendit la seigneurie d'Arconciel-Illens à Nicolas d'Englisberg, avoyer de Fribourg. La ville de Fribourg avança la somme de trois cents livres pour payer l'achat ; en reconnaissance, Englisberg se reconnaît vassal de Fri-

<sup>1</sup> Voir Regeste fribourgeois. Archiv. soc. hist. Frib. X, 86.

bourg, qui met ainsi le pied, pour la première fois, dans l'enceinte des deux châteaux qui sont à sa disposition.

Nicolas d'Englisberg eut un fils, Jean, et un petit-fils, Guillaume ; celui-ci, influencé sans doute par les Fribourgeois, transgressa les franchises d'Arconciel-Illens dont les habitants se soulevèrent ; il y eut même une guerre qui éclata en 1324, dans laquelle les Bernois durent prêter secours à leurs combourgeois de Fribourg.

Enfin, le 28 novembre 1334, un arbitrage vint mettre fin aux démêlés et rendre aux sujets d'Arconciel une partie de leurs droits méconnus.

Guillaume d'Englisberg mourut en 1342, après avoir institué comme héritier son cousin Guillaume d'Oron, mari de Luquette de Gruyère ; devenue veuve, celle-ci épousa en secondes noces Pierre, comte d'Arberg, qui devint seigneur d'Arconciel-Illens. C'était un dangereux chevalier pillard, un « Raubritter » dans toute la force du mot, qui fit du château d'Illens le centre de ses rapines. Quoique ce personnage soit peu sympathique parce qu'il ne relève pas ses fautes par le courage personnel ou par des sentiments chevaleresques, nous dirons quelques mots de ses tristes exploits.

Pierre, fils de Guillaume d'Arberg, appartenait à une branche de la famille de Neuchâtel. Il est né vers 1300 et apparaît pour la première fois dans les actes en 1319 et cela sous un jour défavorable. Il avait attaqué son père dans le château de Nidau et il le retenait prisonnier. En 1339, il prend le parti des Fribourgeois et des seigneurs féodaux, dans la guerre contre les Bernois. Selon le chroniqueur Justinger, sa conduite fut des plus honteuses à la bataille de Laupen. Chargé de la garde du camp, il le pillâ et s'enfuit, après avoir dérobé les bagages de ses frères d'armes, lorsqu'il vit l'issue désastreuse du combat. L'année suivante, il est capitaine des Fribourgeois, participe à leurs expéditions en pays bernois, aux pillages et aux incendies, mais il se fait battre sur les hauteurs du Schœnberg.

En 1350, il épousa Luquette de Gruyère, veuve de Guillaume d'Oron, qui lui apporta en dot les seigneuries d'Arconciel et d'Illens. Malgré ce mariage avantageux, ses dettes sont nombreuses, il est obligé d'hypothéquer la seigneurie d'Arberg. Mais une plus grande catastrophe l'accable : le comte de Montbéliard le fait prisonnier, et il est obligé de donner une somme énorme (20 000

florins) pour sa rançon. Dans sa détresse, il a recours au crime pour se procurer de nouvelles ressources<sup>1</sup>.

Voici le récit d'un de ses méfaits, tel qu'il nous est relaté dans un document des archives de Turin<sup>2</sup>.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1366, trois marchands : Livisquinus de Cologne, Petermann de Bâle et Durand, du comté d'Aumverc (?), cheminaient tranquillement à la tête d'une caravane chargée de marchandises, ils suivaient la route de Romont à Fribourg, lorsqu'ils furent attaqués par des brigands placés en embuscade non loin du ruisseau de Macconnens. Les agresseurs étaient Ensily de Schaffhouse, Vuelly de Ried, de Berne, Niquillinus du Cimetière et plusieurs autres affidés et complices qui agissaient sur l'ordre exprès de Pierre d'Arberg. Les voyageurs furent dépouillés et traînés avec une grande violence (atrociter et injuste) ; ils perdirent tous leurs biens dont ils estimaient la valeur à 2030 florins de Florence, soit environ 40 600 francs de notre monnaie actuelle. Les voleurs vinrent retirer leur proie dans une fosse creusée au milieu d'une forêt située non loin du château d'Illens.

Le crime ayant été commis sur territoire de la châtellenie de Romont, les lésés portèrent leur plainte devant le chevalier Jean de Blonay, bailli de Vaud, qui procéda aussitôt à une enquête minutieuse. Les informations prises à Fribourg, à Berne, à Payerne, à Morat, à Lausanne et autres lieux, firent éclater la lumière sur cette affaire ; elles démontrent la culpabilité du comte Pierre. Les renseignements les plus mauvais furent fournis sur Ensily de Schaffhouse et sur Vuelly de Ried ; de Berne on répondit qu'ils avaient été expulsés de la ville, à cause de leurs méfaits. Le domicile de ces deux coquins finit par être découvert ; munis d'un sauf conduit, ils subirent un interrogatoire à Morat et furent confrontés avec Pierre d'Arberg ; aucun d'eux ne nia le crime dont ils étaient prévenus.

Après la clôture de l'enquête, le bailli de Vaud confia la suite du procès à Jean de Saint-Cierges, procureur du comte Amédée de Savoie. Dans son réquisitoire, le procureur conclut à ce que Pierre d'Arberg fût condamné à mort, ses biens confisqués et

<sup>1</sup> Voir la biographie de Pierre d'Arberg écrite par M. Robert de Diesbach dans la „Sammlung bernischer Biographien“ T. III, 90 et un article de Hidber publié dans l'*Anzeiger f. Gesch. u. Altertum*, 13. Jahrg. 1867, S. 28.

<sup>2</sup> Reproduit dans les *Fontes rerum Bernensium* VIII, 684.

il alloua aux marchands la somme de quatre mille florins, soit deux mille florins à titre de restitution des marchandises volées et le reste pour les indemniser de leurs débours et de leur perte de temps.

Cité une première fois devant le tribunal réuni à Yverdon, le 22 décembre 1366, l'accusé fit défaut. En conséquence, le bailli décida que la cause serait renvoyée au lundi 4 janvier 1367 ; le siège du tribunal fut transféré à Moudon. La citation fut transmise avec un certain apparat au seigneur d'Illens qui résidait en son château. Jean de Blonay chargea de cet office son propre lieutenant, le donzel Girard de la Molière, accompagné des donzels Jean de Fernay, Willerme de Ferlens, Willerme de Palézieux, et d'Antoine Thorens. Nouveau défaut de l'accusé, nouveau renvoi et nouvelle citation.

Enfin, le 7 janvier 1367, le tribunal se réunit à Moudon pour juger définitivement la cause. La séance fut présidée par le bailli de Blonay, les juges étaient les nobles Jean, coseigneur d'Aubonne, Pierre, seigneur de Montricher, Aymon de Châtonnaye, Humbert de Colombier, François d'Orsens, Pierre de Confignon, tous chevaliers, Aymon, coseigneur de Pont, Willerme de Billens, Perrod de Bonvillars, Jaquet de Dompierre. Les plaignants étaient présents ; par contre, l'accusé faisait encore défaut ; vrai est-il qu'il s'était fait représenter par un fondé de pouvoirs, le donzel Humbert de Prez, muni d'un acte scellé dans lequel Pierre d'Arberg déclarait qu'ayant été appelé à Berne, pour une affaire urgente, il n'avait pu se rendre à Moudon et il demandait un nouveau délai. Le procureur général s'opposa au renvoi, le Tribunal se rangea à son avis et il admit ses conclusions sur le fond : il condamna Pierre d'Arberg à mort, prononça la confiscation de ses biens et alloua aux marchands l'indemnité demandée (*Cognoscitur quod dominus Petrus de Arberg in corpore et rebus, bonis suis quibuscunque erat commissus et exchetus domino comiti Sabaudie, ratione roberie seu spoliationis*). Telle est la formule pour les sentences capitales ; le coupable était échu au souverain dans son corps et dans ses biens.

Pierre d'Arberg réussit à mettre sa tête à l'abri, mais il ne put sauver ses biens ; il vendit Arberg à son cousin Rodolphe de Nidau, qui, à son tour, le céda à la ville de Berne ; il disparut peu après, de la scène de ce monde.

Les seigneuries d'Arconciel et d'Illens furent préservées lors de la débâcle financière du comte d'Arberg, car elles appartenaient à dame Luquette qui les vendit, entre 1377 et 1380, à Antoine de la Tour-Châtillon, gentilhomme valaisan, qui avait dû s'ex-patrier ensuite de ses démêlés avec l'évêque de Sion ; dans l'ardeur de la lutte, il n'avait pas craint de mettre la main sur l'évêque Guichard Tavelli, son propre grand oncle, et de le jeter, par une des fenêtres du château de la Soie, dans un précipice où le prélat trouva la mort.

Antoine de la Tour eut une fille, Jeanne, qui épousa, en 1384, Jean de la Baume-Montrevel, d'une puissante famille de Bresse. Ils eurent un fils, Jean, et un petit-fils, Guillaume de la Baume, qui joua un rôle considérable dans l'histoire de la Bourgogne et de la Savoie. Chambellan du duc Charles-le-Téméraire, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de la Bresse pour le duc de Savoie, c'était un grand seigneur, habitué au luxe d'une cour élégante ; il fut sans doute choqué de l'état de délabrement dans lequel se trouvaient les châteaux et les logis de ses terres. En effet, Arconciel surtout avait souffert des événements politiques ; déjà en 1377 un acte mentionne « la grant destruction des chasteil qu'il y sont gastez » l'état déplorable des maisons et des « hostel » qui tombent en ruines ; messire Antoine de la Tour donne terme d'un an aux propriétaires pour les rebâtir, sinon il deviendra maître du terrain où se trouvent les masures. Mais on ne paraît pas avoir donné suite à ces injonctions, car en 1441, il est reconnu, dans les indominures de la seigneurie, que le bourg d'Arconciel était complètement ruiné et dépourvu d'habitants. Illens était mieux conservé, mais Guillaume de la Baume voulant avoir un pied à terre plus confortable transforma l'antique donjon en un élégant manoir tel que les gentilshommes français les construisaient dans leurs domaines.

Le château n'était pas encore terminé, lorsqu'un événement d'une portée mondiale eut aussi sa répercussion dans un cadre plus restreint, celui de la seigneurie d'Arconciel-Illens. Les guerres de Bourgogne éclatèrent et le sire de la Baume prit naturellement parti pour ses maîtres, les ducs de Bourgogne et de Savoie.

La forteresse d'Illens était surtout dangereuse pour Fribourg qu'elle prenait de flanc, les armées de Savoie auraient pu en faire leur base d'opérations ; c'est pourquoi les Fribourgeois et les Ber-

nois résolurent de détruire ce premier obstacle, dès le début de la campagne. Commandés par Vögilli et Jean Amman, de Fribourg, et par Wanner et Kurried, de Berne, ils marchent contre Illens, le 4 janvier 1475 ; arrivés devant le château, ils sont accueillis par le feu bien nourri et meurtrier des assiégés, mais les Confédérés ne restent pas longtemps exposés aux coups de l'ennemi ; suivant leur tactique, ils dressent des échelles le long des remparts ; Pierre Gottrau y grimpe le premier, suivi de plusieurs braves, ils atteignent les créneaux et se rendent maîtres de la place par un vigoureux assaut. La garnison qui s'était réfugiée dans le donjon fut reçue à merci ; plus heureux que tant d'autres, dans le cours de cette guerre cruelle, les vaincus obtinrent la vie sauve, mais ils perdirent tout leur avoir. Guillaume de la Baume qui revêtait dans les armées de Bourgogne un haut commandement, n'était pas présent, il avait mis son châtelain à la tête de la garnison<sup>1</sup>.

Les vainqueurs trouvèrent, dans le château, du vin et des vivres qu'ils consommèrent ; ils se mutinèrent et le Conseil de Fribourg fut obligé de leur envoyer Guillaume Techtermann, officier sévère et à cheval sur la discipline, « pour araisonner expressément les sudarts » comme dit le manual du Conseil. Il faut croire que la mercuriale fut énergique, car, dès lors, on ne rencontre plus de plaintes. Les « gaignours » soit les paysans sujets durent jurer fidélité aux villes de Berne et de Fribourg ; cette dernière devint en 1484, unique souveraine d'Illens ; aussitôt après la conquête, ordre avait été donné que le château fut « roupt et derochey » afin de ne pas éparpiller les forces des Confédérés, au moment où ils devaient concentrer tout leur monde pour faire face à l'envahisseur.

Arconciel-Illens devint un baillage ; c'était un des plus petits districts du canton. Le bailli n'y résidait pas, il siègeait à Fribourg.

En 1588, le Conseil de Fribourg accensa le château et le domaine d'Illens au chevalier Henri Lamberger, personnage fort remuant, chef du parti espagnol, qui avait l'intention de rebâtir le manoir, mais ce projet ne fut pas exécuté. En 1712, Anne-Marie Meyer, femme de Nicolas Odet, était dame d'Illens. Au

<sup>1</sup> Voir la liste du butin fait à Illens dans la notice publiée par M. Max de Techtermann dans les Archiv. de la soc. d'hist. Frib. t. V. 322.

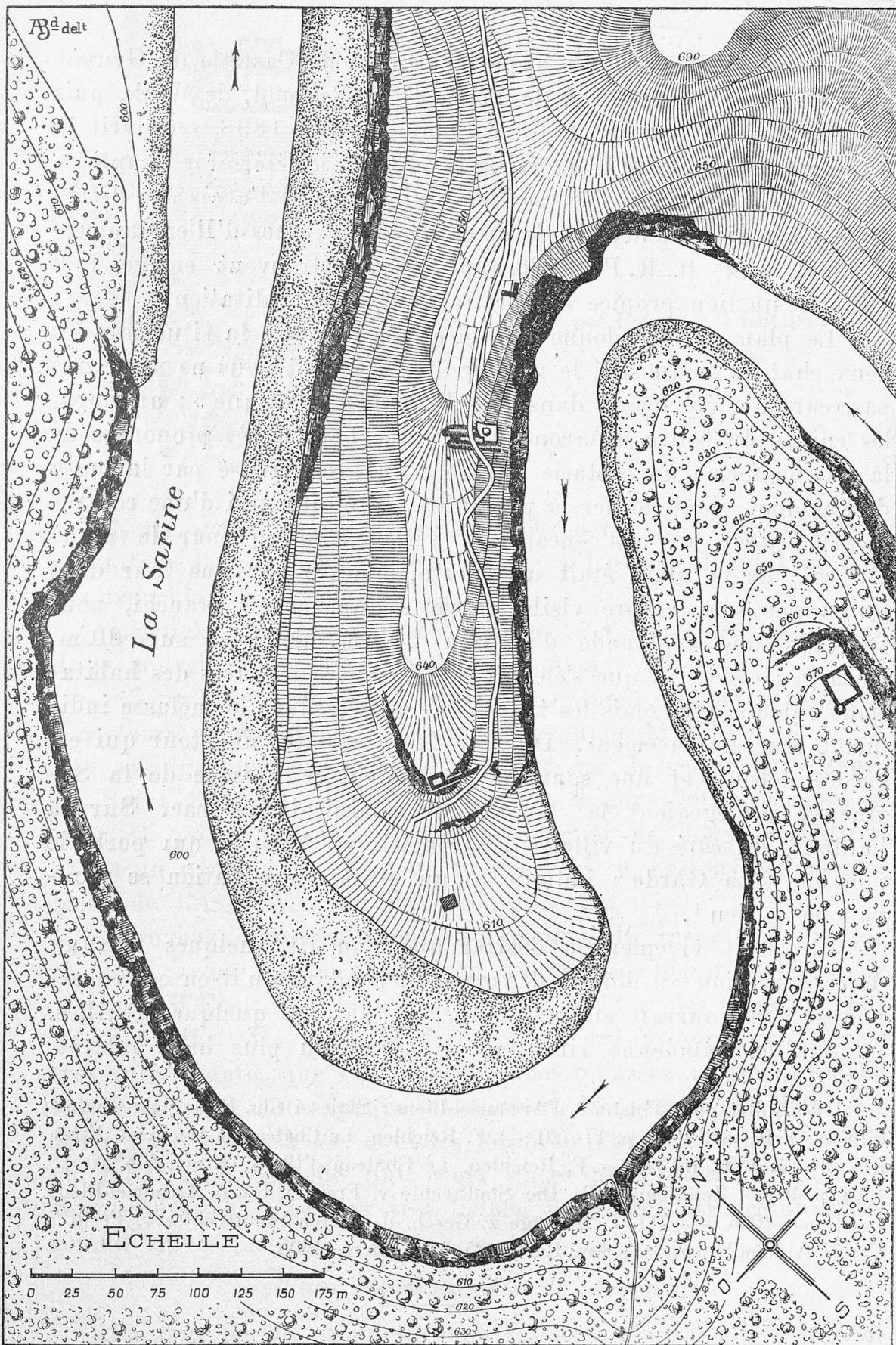


Fig. 2. — Emplacement et ruines du bourg d'Arconciel.

XVIII<sup>e</sup> siècle, la propriété appartenait aux de Castella de Gruyères, elle passa ensuite aux de Boccard, de Reynold, de Weck, puis elle fut achetée par M. Antoine Comte qui, en 1898, recouvrit le manoir d'un toit, afin d'empêcher la pluie de le détériorer complètement ; il établit aussi des escaliers qui facilitent l'accès des différents étages. Actuellement, le domaine et les ruines d'Illens appartiennent aux R.R.P.P. Trappistes qui trouvent en ce lieu solitaire un lieu propice à la retraite et à la méditation.

Le plan ci-joint donne une idée très nette de la situation des deux châteaux : au sud, le manoir d'Illens, dont nous ne parlerons pas, car il a été décrit dans le « Fribourg artistique » ; au nord, les ruines du bourg d'Arconciel. Ici une boucle très prononcée de la Sarine forme un obstacle naturel ; un fossé creusé par la main de l'homme, vient fermer la presqu'île. Il était muni d'une contre-escarpe, dont on voit encore un vestige, indiqué sur le plan. Du côté de la place était une porte dominée par une tour dont les ruines sont encore visibles. Ce retranchement franchi, nous trouvons une esplanade d'environ 200 m. de long sur 80 m. de large ; c'était là que s'élevait le bourg ; les mesures des habitations ont disparu, mais les tranchées creusées dans la molasse indiquent leur emplacement. Du côté de la rivière, une tour qui est encore debout, et une courtine dominaient le passage de la Sarine et protégeaient le chemin qui conduisait au bac. Sur la hauteur, du côté du village d'Arconciel, un hameau qui porte le nom de « La Garde » indique qu'un poste d'observation se trouvait en ce lieu<sup>1</sup>.

Il serait vivement à désirer que l'on fît quelques travaux de conservation au donjon d'Arconciel, pendant qu'il en est encore temps. On pourrait encore établir, à l'aide de quelques fouilles, le plan de l'ancienne ville ce qui serait du plus haut intérêt.

<sup>1</sup> Consulter pour l'histoire d'Arconciel-Illens : Stajessi Ch., Ruines du Château d'Illens. Frib. art. 1897, p. 17—20. — F. Reichlen, Le Château d'Arconciel, Etren. frib. N° 27. 1893, p. 39. — F. Reichlen, Le Château d'Illens, Etren. frib. N° 28. 1894, p. 40. — Zehntbauer, R., Die Stadtrechte v. Freib. i. Ue. u. Arconciel-Illens. Innsbruck 1906. — Welti, Beiträge z. Gesch. d. älteren Stadtrechtes v. Freib. i. Ue. in Abhandlungen z. schw. Recht. 25. Heft. Bern. 1908.